

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/10/2023

: ORDRE du JOUR :

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal, aucune remarque a été faite.

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

- 1) Délibération : Emprunt chaudière Ecole-Mairie
- 2) Délibération : Transfert compétences CFE
- 3) Délibération : Assurance pour les risques sanitaires du personnel

- Questions diverses

**Présents :** Gilbert GRATALOUP, Héléne BOCHARD, Cédric CHEVRON, , Michel TARASCO, Véronique VIDAL, Thierry RECEVEUR, Patrick THIVILLIERS, Laurent MEILLER, Katty GOUTAILLER, Françoise VAGINAY

**Absent :** Jean-Noël DOUDIES (Pouvoir donné à Françoise VAGINAY)

**Secrétaire de séance désigné :** Héléne BOCHARD

---

Ouverture de la séance à 19h21

M. Le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal le rajout d'une délibération sur le rapport CCFE

Présentation rapport annuel prix et qualité du service public d'élimination du déchet

- Délibération 1 – Emprunt chaudière école mairie :

Coût total : Chaudière : 42 000 € / Silo : 13 000 €

On va emprunter 60 000 € sur 15 ans et on est à presque 80% de subvention

. Le Maire explique pour des questions de gestion du budget, il convient de faire un emprunt concernant le changement de chaudière Ecole/Mairie

**Délibération adoptée.**

- Délibération 2 : Transfert de compétence Assainissement collectif à la CCFE

L'entretien de la lagune serait fait à terme par la CCFE.

Le Maire explique qu'il faut prendre une délibération sur la validation de la prise de compétence par la CCFE de l'Assainissement communal au 01/01/2026

**Délibération acceptée.**

- Délibération 3 : Assurance pour les risques sanitaires du personnel

Proposition adhésion assurance pour le personnel communal uniquement en cas d'arrêt maladie. Cela permet aux collectivités et établissements publics de compléter les assurances actuelles (carence de 10 et 30 jours).

Contrat groupe.

**Délibération adoptée.**

- Délibération 4 : Rapport d'activité CCFE

Présentation par M. Le Maire du rapport d'activité de la CCFE

**Délibération adoptée.**

---

Tour de table :

**Gilbert :**

Cédric ne fait plus partie de la commission Bâtiments communaux (Amélie loue le relais) afin d'éviter un conflit d'intérêt. Du coup, il est remplacé par Jean-Noël et Cédric va à la commission CIMETIERE à la place de Jean-Noël.

**Françoise :**

Concert du 24/09/2023 :

Bénéfice de 412.19 € pour les associations. Coût pour la commune : 316,50 €

Bibliothèque : Les accueils se feront dorénavant à Montbrison (à la place de Neulise) pour chercher les 400 livres prêtés. Françoise refuse d'aller à Montbrison. Par ailleurs, il va falloir payer une somme de 2 € par habitant (préconisation).

On va la recevoir et lui dire qu'on n'est pas d'accord car il s'agit de bénévoles qui s'en occupent et que Montbrison est trop éloigné de notre commune.

Repas des séniors : 43 participants.

**Hélène :**

Il faudrait mettre une serrure à la porte du local où sont rangées les décorations.

Ce serait plus pratique notamment lorsque la salle des associations est louée.

Idem pour changer la porte du garage dans lequel est rangé le matériel pour les décorations.

**Laurent :**

Site WEB de la mairie : Nathalie a demandé la facture qui n'avait pas été payée. On va la recevoir et une fois payée, le site sera à nouveau disponible.

**Cédric :**

Le câble de la fibre chez Olivier n'est pas encore réparé. Le Maire a contacté Orange, le SIEL et THD, au niveau de la Mairie, il n'y a plus rien à faire.

**Véronique :**

Nettoyage du clocher : Lionel doit retourner le devis pour qu'on le signe.

Les fientes vont être enlevées et tout va être grillagé pour que les pigeons ne puissent plus rentrer dans le clocher.

**Patrick :**

Des barres de maintien pour le WC de la Zon de Loisirs ont été achetées. Jérémie doit les poser prochainement.

---

Fin du conseil à 21h52 - Date du prochain conseil : 01/12/2023 à 19h00 .

Gilbert GRATALOUP,

Le Maire



Hélène BOCHARD

Secrétaire de séance

